

n°122
Hiver
2022-2023

BULLETIN MUNICIPAL



U
n
d
y
n
a
m
i
s
m
e
n
h
é
r
i
t
a
g
e
!



www.montbonnot.fr

Sommaire

► Informations Mairie

Cérémonie du 11 novembre	p. 4
Les lauréates du legs Baffert	p. 4
Vœux du maire à la population	p. 5
Terre de Jeux 2024	p. 5
Gymnase de remplacement	p. 5
La commune a reçu	
la Marianne du civisme	p. 6
Après-midi festif pour les seniors	p. 6
Sortie d'automne avec les seniors	p. 6
Place Schuman	p. 7
Création du Parc Saint-Martin	p. 7
École du Bourg	p. 7
Les périscolaires s'animent	
avec "les vendredis découverte"	p. 7
Distribution des colis de Noël	p. 7
Ils travaillent au quotidien	
pour nous tous	p. 9
Le Budget Primitif 2023	p. 10/11
Sobriété énergétique	p. 16
Micro mobilité DOTT	p. 16
Père Noël dans les écoles	p. 16
Décorations de Noël	p. 17
Associations	p. 17
Le RAM en fête	p. 17

► Dossier

Un dynamisme économique	
en héritage	p.12/15

► Environnement

Réaliser des paquets cadeaux éco	
responsables	p. 18
En visite à l'INES	p. 18
La Semaine Européenne	
de la Réduction des Déchets	p. 19

► Vie locale

Une 7 ^{ème} édition du marché de Noël..	p. 20
Salon des Vins de l'Isère et d'ailleurs.	p. 21
Tribune libre	p. 21

► Culture - Médiathèque

Le succès de la médiathèque	p. 22
Exposition à la Maison des Arts	p. 23
Magnifique soirée Gospel	
au Parc des Loisirs	p. 23

► Centres de loisirs

Escapade du mercredi	p. 24
Zoom sur l'Escale jeunes	p. 24
Evasion	p. 25

► Associations

AAM - Une aventure en devenir	p. 25
Teranga Grésivaudan	p. 25
Le MTC	p. 26
UICG	p. 26
Les 50 ans de l'AGV	p. 26
Montbonnot Bridge	p. 27
AVF	p. 27
Kung Fu	p. 27

N
a
i
s
s
a
n
c
e
s



❶ **ANDRÉA LAZZARONI**

le 30 septembre 2022

❷ **ENZO SARMEO** le 5 octobre 2022

Directeur de la publication : Dominique Bonnet

Comité de relecture : D. Bonnet, G. Farrugia, MB. Mathieu,
A. Rolin, V. Sonjon, AM Spalanzani, D. Chanet, service communication.

Rédaction : D. Chanet - Secrétariat : M. Calanca, C. Isaac

Iconographie : Services municipaux, élus et associations,
A. Gaillard, Click and Fly .

Conception et Impression sur papier PEFC :

Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot)

Tirage : 3200 exemplaires - Dépôt légal : Janvier 2023

Le bulletin est consultable dans son intégralité sur www.montbonnot.fr

Si vous souhaitez faire part d'un événement
familial, envoyez votre texte accompagné,
ou non, d'une photo à communication@montbonnot.fr



À l'occasion de ce premier journal de l'année 2023, je voudrais revenir sur la question de l'éclairage public nocturne qui a pu faire débat à la fin de l'année dernière.

Le conseil municipal a choisi de ne pas éteindre l'éclairage des voiries de Montbonnot-Saint-Martin la nuit. Un choix justifié par le fait que la commune a remplacé ses 1 400 lampadaires classiques par des lampadaires LED programmés pour diminuer l'intensité lumineuse tout au long de la soirée et arriver à 20 % de consommation la nuit. Ce dispositif a permis à la commune de baisser de 75 % la facture d'électricité d'éclairage public. En conséquence, les économies qui pourraient être réalisées, si nous choissions d'effectuer des coupures nocturnes, seraient minimes au regard de la question de la sécurité des personnes. En effet, la commune a installé un système de vidéo-protection constitué de 57 caméras réparties sur l'ensemble du territoire communal et l'extinction nocturne des voiries rendrait inefficace cet équipement plébiscité par les habitants de toutes les communes équipées d'un tel système.

Le dynamisme économique de notre commune est l'un des thèmes évoqués dans ce bulletin. Le dossier est en effet consacré à ce sujet. Il regroupe à la fois les entreprises, et notamment celles qui sont installées sur le versant bonimontain d'Inovalée, mais aussi les commerces de proximité qui participent largement à notre attractivité et à la qualité de vie de nos habitants. Nous devons à la ténacité et à la clairvoyance d'André Eymery, maire de Montbonnot-Saint-Martin il y a une trentaine d'années, de disposer aujourd'hui de zones d'activité qui ont assuré à la commune les ressources nécessaires à la réalisation de nos nombreux équipements (Maison du Pré de l'Eau, Maison de la Petite Enfance, Maison des Arts, médiathèque, Parc de loisirs...). Un travail important a également été entrepris ces vingt dernières années pour favoriser l'implantation de commerces de proximité. En témoigne le succès de la place Robert-Schuman en 2009 et de

l'opération Cœur de village en 2015 qui ont permis de compléter largement l'offre commerciale de la commune. La période de la covid a d'ailleurs confirmé le choix des élus, en renforçant en effet la tendance des habitants à favoriser le commerce de proximité.

Soulignons d'ailleurs que suite au départ de la Poste en juillet dernier, deux commerces – Carrefour Express en partie basse de la commune et le bureau de tabac en partie haute – ont assuré le relais. Suite à des discussions avec le buraliste, le bureau de tabac sera d'ailleurs transféré dans les locaux occupés par la Poste au mois d'avril.

Après deux années marquées par la covid, le centre communal d'action sociale a enfin pu renouer avec les activités dédiées aux seniors. Le 10 décembre, j'ai ainsi eu le plaisir de partager le goûter de Noël avec environ 150 participants et la distribution des colis de Noël, toujours très appréciée, a également pu être organisée.

De même, après deux ans d'absence, la cérémonie des vœux du maire a pu avoir lieu le vendredi 6 janvier.

L'occasion pour les élus du conseil municipal et moi-même de présenter nos vœux aux nombreux Bonimontains présents lors de cette soirée très conviviale. À ceux-là, ainsi qu'à tous les Bonimontains qui n'étaient pas présents ce soir-là, je réitère mes vœux de bonne et heureuse année !



*Dominique Bonnet,
maire de Montbonnot-Saint-Martin*



► Cérémonie du 11 novembre 2022

Les travaux de la nouvelle Maison pour Tous ne nous ayant pas permis de nous réunir, comme chaque année, devant le monument aux morts sur le square de la Paix, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sur le parvis de la mairie dans le parc du château.

Un public très nombreux était présent. Jeunes et moins jeunes, parents, élus, élèves des Pupilles de l'Air et de l'Espace ont écouté le message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire. Cette cérémonie était accompagnée par la fanfare de l'EPAE. Suite au dépôt des trois gerbes (anciens combattants, EPAE et maire), comme les conditions climatiques étaient très favorables, la cérémonie

s'est poursuivie à l'extérieur, pour écouter le discours de Monsieur le maire. Discours qui s'est terminé par une citation de Ferdinand Foch : « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Pour clôturer cette très belle manifestation, les élèves de l'école du Bourg, sous la houlette de Madame Zampaleur directrice, ont récité un texte qu'ils avaient rédigé. Un vin d'honneur a clôturé cette très belle manifestation.



► Les lauréates du legs Baffert

Une réception a été organisée le vendredi 9 décembre afin de remettre à Alice Polosan et Estelle Villerot - les deux lauréates du legs Baffert - un chèque de 1 000 € chacune selon les volontés de Monsieur Baffert qui a légué à la commune en 1947 un immeuble à Grenoble. Outre le caractère social de ce logement, ce légataire a voulu que soient récompensés, grâce aux ressources du legs, deux jeunes de la commune pour leur engagement personnel.

Alice Polosan a montré son souci des autres et son désir de partager ses compétences. Elle s'est engagée dans le tutorat en proposant à des élèves de classes préparatoires en difficulté un accompagnement moral et scolaire. Sa passion pour le dessin et la réalisation de courts métrages l'ont conduite à la réalisation de projets à des fins publicitaires pour des actions humanitaires dans son lycée, comme par exemple pour aider à la scolarisation d'enfants au Niger. En tant que future ingénieure des mines, elle désire pour son avenir professionnel participer à l'amélioration de notre société en favorisant les progrès médicaux permis par les biotechnologies mais également en permettant une meilleure gestion des ressources de notre planète.

Estelle Villerot a été touchée par les inégalités sociales qui ont été un moteur dans ses engagements. Elle a été bénévole à l'accueil des SDF, au service du petit déjeuner. Lors de ses missions au Restos du cœur, elle a contribué aux courses et à l'accueil des personnes. Lorsqu'elle était aux Scouts et Guides de France, elle a réalisé avec une équipe, parmi d'autres projets, l'aide à la ferme Emmaüs qui embauche des femmes en réaménageant des peines de prison.

Pour donner une chance à tous les étudiants en première année de médecine, elle s'est investie auprès de l'Association des Étudiants en Santé de Grenoble qui permet à ceux qui ne peuvent pas bénéficier d'un accompagnement par des entreprises privées, d'avoir des supports de cours à bas prix ainsi qu'une aide au niveau moral, matériel et physique.

Elle poursuit des études de sage-femme et a des projets pour représenter davantage cette filière.

Un comité constitué du Maire, du curé de la paroisse, d'un père et d'une mère de famille et d'élus a estimé que Alice et Estelle répondaient parfaitement aux critères et a décidé à l'unanimité de les désigner lauréates du legs Baffert.

Toutes nos félicitations à ces deux nouvelles lauréates.



► Marie-Béatrice Mathieu
Adjointe aux affaires sociales



► Les vœux du maire à la population

Vendredi 6 janvier à 18h30, Dominique Bonnet, Maire de la commune, a présenté ses vœux à la population.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette manifestation, Michel Savin sénateur, Servane Hugues députée de la première circonscription, Isabelle Ménager commandant l'École des Pupilles de l'Air et de l'Espace, Joëlle Hours conseillère départementale, Henri Baile président de la communauté de communes Le Grésivaudan et Pierre Béguery maire honoraire.

Devant environ 500 Bonimontains, monsieur le Maire a fait un récapitulatif des événements qui ont marqué la commune en 2022. Le grand chantier concerne la démolition et la reconstruction des bâtiments périscolaires de l'école du Bourg et de la Maison pour Tous. La livraison de ces deux bâtiments devrait intervenir en milieu d'année 2023.

Les grandes manifestations de la commune - Fête du village, Grand Pique-Nique des chefs, Fête médiévale, Forum des associations, Ondulations urbaines, Fête

du miel et de la nature, ainsi que le Marché de Noël - se sont déroulées normalement et ont accueilli un très nombreux public. Les enfants n'ont pas été oubliés et le maire a retracé toutes les activités qui ont eu lieu dans les écoles ainsi qu'au niveau du périscolaire et du centre de loisirs. Un chapitre sur le CCAS a permis de découvrir que la commune prend soin de toutes les personnes en difficulté mais aussi des seniors puisqu'un nombre très important d'activités, goûters, sorties, cinéma, courses, colis de Noël ont repris durant cette année. Le maire a remercié tous les élus et les agents pour le travail accompli depuis le début du mandat. Le public a aussi appris que depuis 2022 la commune était complètement désendettée. Les grands projets des années à venir ont été présentés, ils seront donc réalisés sans avoir recours à l'emprunt :

- réhabilitation thermique de l'école du Tartaix ;
- création de locaux dédiés pour le centre de loisirs ;
- mise en place d'un comité de



Suite au discours du maire et à l'intervention de la députée, le public a assisté à un magnifique

pilotage pour la reconstruction de l'école maternelle sur le terrain jouxtant l'école du Tartaix ;

- accompagnement d'un projet privé pour la création d'une maison de santé le long de la RD 1090.

spectacle cabaret avec de nombreux artistes : chanteur, magicien, danseuses et un numéro de tissu aérien. Cette très belle soirée s'est terminée autour d'un buffet.

► Dominique Bonnet



► Terre de jeux 2024

Depuis deux ans, les Ondulations Urbaines sont organisées par la commune de Montbonnot-Saint-Martin dans le Parc des loisirs le premier samedi de septembre, en même temps que le Forum des associations. Cette manifestation est labellisée Terre de jeux 2024 avec des sports différents, des démonstrations liées aux Jeux Olympiques 2024. Chaque année, nous essayons de diversifier les sports. A chaque manifestation, des associations sportives organisent des tournois. A cette occasion, la

commune de Montbonnot-Saint-Martin déploie les banderoles «Terre de jeux» pour rappeler que nous participons à l'aventure aux côtés de nos associations.

► Roger Bois
Adjoint aux Sports



► Gymnase de remplacement

Après l'incendie du gymnase du Pré de l'Eau, la mairie a réquisitionné un des courts de tennis couverts dans le Parc des loisirs pour le transformer provisoirement en gymnase, en attendant la reconstruction de celui du Pré de l'Eau.

Les clubs de volley ball, badminton, floorball, tennis de table, gymnastique ainsi que les écoles et le centre aéré sont accueillis dans ce nouveau gymnase provisoire depuis avril 2022.

Nous essayons de trouver un bâtiment de grande hauteur dans la zone industrielle pour pouvoir proposer encore plus de créneaux à nos associations.

► Roger Bois
Adjoint aux Sports
et à la Vie Associative





► La commune a reçu la Marianne du civisme

L'association des anciens maires et adjoints a été créée en 1985. C'est en 2007 - et en partenariat avec l'association des Maires de l'Isère - que cette démarche citoyenne a vu le jour, en récompensant les communes qui ont, dans notre département, les meilleurs résultats à la suite d'un vote national.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que la commune de Montbonnot-Saint-Martin a obtenu un taux de participation de 70.98 % à l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2022. C'est-à-dire que notre commune est arrivée en tête dans le département de l'Isère pour les communes de 3 500 à 10 000



inscrits. Pour concrétiser ce bon résultat, la commune s'est vue remettre, au nom de l'association des anciens maires et adjoints du département de l'Isère, le diplôme de la Marianne du civisme et ce, avec les sincères

félicitations de la présidente Marie-France Germain.

► *Dominique Bonnet
Maire de Montbonnot-
Saint-Martin*

► Après-midi festif pour les seniors



Les seniors étaient heureux de se retrouver pour le traditionnel goûter de Noël qui avait dû être annulé les deux années précédentes en raison de la covid. Ils ont été accueillis par le président du CCAS et maire Dominique Bonnet, la directrice Anna Dumée, la vice-présidente, Marie-Béatrice Mathieu ainsi que par des membres du centre d'action sociale. Réunis autour des tables joliment décorées de cartes de Noël confectionnées par les enfants des écoles, les participants ont pu apprécier les gourmandises salées et sucrées. Une animation musicale composée de chansons et d'airs entraînants pour quelques pas de danse a contribué à une bonne ambiance durant cet après-midi.

► *Marie-Béatrice Mathieu
Adjointe aux affaires sociales*

► Sortie d'automne avec les seniors

Nous avons passé une partie de la journée du mercredi 23 novembre au musée Hébert de la Tronche pour admirer la très belle exposition « Contemplations » de l'artiste coréenne Ji-Young Demol Park et pour visiter la Maison Hébert, demeure d'été du peintre Ernest Hébert qui fut à deux reprises directeur de la villa Médicis à Rome. La matinée a été consacrée à la découverte des œuvres de l'artiste coréenne. Ses peintures à l'encre et à l'aquarelle représentent de nombreux paysages de l'Isère et des Alpes qui nous sont familiers : la dent de Crolles, le lac du Crozet, les gorges de Chartreuse...

Cette exposition est un bel hommage à la beauté des Alpes. Après un temps de repos au restaurant Le Chalet, nous sommes retournés au musée pour découvrir les collections permanentes du peintre Hébert et de ses contemporains du 19^{ème} siècle. La visite s'est poursuivie par celle de la maison de l'artiste qui a conservé les meubles d'époque et le caractère d'une maison de famille. Un bel et chaleureux endroit qui mériterait également une visite au printemps pour profiter du parc et de sa riche végétation.

► *Marie-Béatrice Mathieu
Adjointe aux affaires sociales*



► Place Schuman

Pour poursuivre dans sa politique de développement durable et sous l'impulsion de la commission développement durable, la commune a décidé de déminéraliser la place Robert Schuman.

Les opérations de déminéralisation consistent à extraire de l'asphalte de l'espace public pour le remplacer

par des plantations. Moins de bitume, davantage de verdure : capital pour lutter contre le déclin de la biodiversité et pour construire un écosystème urbain. Les travaux sont arrivés à leur terme avec la plantation des arbres fin novembre.

► Gilles Farrugia,
Maire adjoint



► Création du Parc Saint-Martin

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le conseil municipal a toujours convenu de développer, voire de construire des espaces de respiration en créant des parcs arborés. C'est ce qui a conduit à la création du Parc Saint-Martin situé sous la médiathèque. Les travaux consistent en l'aménagement d'une zone humide élargie et d'une prairie sèche plantée de haies arbustives et d'arbres de haute tige.

Un cheminement traversera le parc de bas en haut pour relier les quartiers.

La zone humide sera traversable au moyen de petits pontons en bois. Des aménagements ludiques sensibiliseront à la biodiversité et à la caractérisation des milieux naturels en présence.



Nous en profiterons également pour restaurer l'ancienne fontaine du prieuré. Un hectare de verdure dans lequel il fera bon se promener et flâner.

► Gilles Farrugia,
Maire adjoint

► Ecole du Bourg

Depuis le démarrage des travaux en 2022, les entreprises ont pris leur rythme de croisière.

Concernant l'école : les fondations et la maçonnerie du bâtiment périscolaire et de la Maison Pour Tous sont faites. La modification des différents réseaux souterrains a été réalisée, l'ossature bois des différentes cloisons montée, la toiture posée et les panneaux photovoltaïques installés. L'été a été mis à profit pour réaliser une première partie des travaux intérieurs telles que les menuiseries, l'électricité de la salle polyvalente, la peinture de deux

classes. Depuis le début du mois de janvier, les travaux de second œuvre ont démarré : menuiserie, cloisons intérieures, électricité, sol... Tout va s'enchaîner.

Concernant la Maison Pour Tous, toute la maçonnerie est faite et l'élévation des murs en bois ainsi que la toiture ont démarré depuis la mi-janvier.

► Gilles Farrugia,
Maire adjoint



► Les périscolaires s'animent avec « les vendredis découverte » !

A l'école du Tartaix

Les « vendredis découverte » ont été proposés aux enfants chaque vendredi soir de 16h30 à 18h. Ces derniers ont pu choisir un atelier et s'engager sur plusieurs séances. Carole Faure, la nouvelle responsable du site, a organisé avec son équipe d'animation un forum

d'activités pour présenter les différents ateliers aux enfants. Cinq stands ont été tenus par les animateurs. Ils ont présenté un atelier mosaïque, un atelier scientifique, un atelier autour de la création d'une bande dessinée, un atelier théâtre et de fabrication de jeux en bois ! Tout le monde a hâte de participer à cette nouvelle aventure.



A l'école du Bourg

Les aventuriers du Bourg partent en voyage à travers les continents lors des vendredis découverte !

Alexandra Freidig et son équipe d'animation ont fait le choix de solliciter les enfants pour créer le programme

d'activités. Une boîte à idées a été mise en place afin d'être au plus près des envies des enfants. Ces derniers ont voyagé en Europe et en Asie sur la dernière période. Nous suivrons leurs péripéties très prochainement.

A l'école des Chavannes

Au chalet des Chavannes, Gaëlle Boudjema et son équipe ont préparé de nombreux ateliers sur la thématique de Noël. L'atelier des petits lutins a été en effervescence !

Les petites mains se sont activées pour réaliser de belles cartes de Noël, qui ont été distribuées à nos aînés dans les colis de fin d'année. Boules géantes et décorations étincelantes sont venues décorer le magnifique sapin du marché de Noël. Et enfin, pour rester en forme, les petits lutins ont pu aussi compter sur un atelier motricité. A très vite pour de nouvelles aventures !



► Laurence Le Barrillec
Adjointe aux affaires scolaires

► Distribution des colis de Noël

Comme chaque année, les habitants de plus de 70 ans de la commune sont venus retirer leur colis de Noël à la mairie.

Ils ont été accueillis par des membres du CCAS qui leur ont remis de jolies boîtes garnies de produits salés et sucrés provenant de « Jeanine et Gisèle », « La cave de Montbonnot » et « l'Atelier gourmand ».

Un petit pot de miel des ruchers communaux a également été offert à chaque foyer. Cette année, 300 colis ont été distribués. Les résidents de Lucie Pellat ont reçu, comme à l'accoutumée, un sachet de gourmandises.



► Marie- Béatrice Mathieu
Adjointe aux affaires sociales



► Ils travaillent
au quotidien pour nous tous

Le personnel communal a un rôle essentiel dans notre vie de tous les jours. Il mérite un coup de projecteur. Ce sont en effet plus de 100 personnes que vous pouvez croiser dans nos écoles, à la mairie, sur les espaces verts, à la médiathèque, dans nos équipements sportifs ou culturels, sur nos voiries ou encore dans les centres de loisirs.

C'est d'abord auprès des enfants qu'ils travaillent majoritairement. Que ce soient pour les tout-petits avec la crèche ou pour les enfants (garderie périscolaire, cantine et centres de loisirs, équipements ludiques et sportifs), plus de 70 personnes aident nos enfants tous les jours. Avec un enjeu majeur pour notre commune : faire grandir nos enfants et leur donner, en bonne intelligence avec leurs parents, un parcours éducatif de qualité. Cette année, l'un des enjeux était de réussir, sur le temps périscolaire, à accueillir tous ces enfants dans le cadre éducatif de l'Accueil Collectif des Mineurs (ACM), avec un taux d'encadrement à respecter, une formation et des diplômes à acquérir, des pratiques d'animation en amélioration continue. Cela a été doublement réussi : le passage en ACM a été réalisé et, malgré les vagues successives de Covid, l'ouverture de nos services Petite enfance ou périscolaires a pu être réalisée sans interruption. Le personnel malade a pu chaque fois être remplacé, que ce soit grâce à la polyvalence de beaucoup d'employés municipaux ou par un renfort de personnel remplaçant. Bon nombre de collectivités auraient aimé avoir le même succès. Pour réussir cette politique pour nos enfants, nous avons la chance de pouvoir travailler avec des personnes de qualité, fidèles, attachées à la commune et très professionnelles.

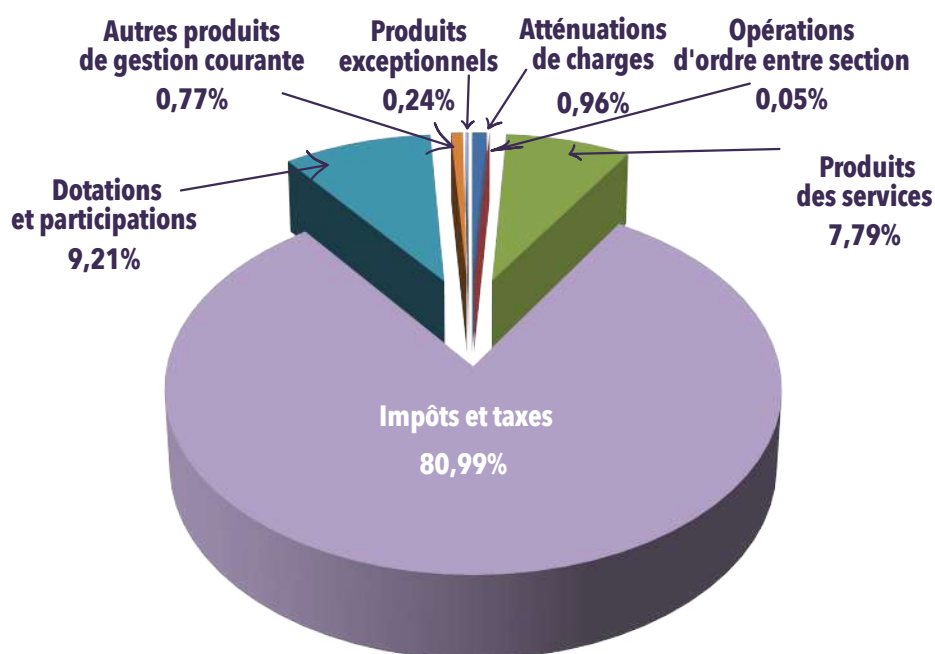
Fidèles jusqu'à ce que l'heure de la retraite sonne pour elles !... C'est ainsi que nous avons dit au revoir avec beaucoup d'émotion à Catherine Finet, Marguerite Lotito, Mariana Veyrat, Véronique Chaumard, Nicole Torbet, Christiane Camerino, Michèle Fardelli, Véronique Taillefer. Nous avons alors accueilli de nouvelles personnes qui, avec leur propre personnalité, perpétuent la qualité éducative pour nos enfants. C'est ainsi que Catherine Barlet, Bénédicte Demont, Florian Bossez, Gaëlle Boudjema, Carole Faure, Alexandra Fleidig nous ont rejoints. Nous leur souhaitons d'être tout aussi fidèles à notre collectivité. Les services techniques et espaces verts entretiennent notre patrimoine. Présents sur les voiries, sur chaque événement pour leur bonne installation, sur nos bâtiments pour en assurer à la fois la sécurité, le gardiennage, l'entretien et le bon fonctionnement, 17 personnes nous permettent d'avoir un environnement et un cadre de vie enviables dans la vallée du Grésivaudan. Là aussi, la fidélité et le professionnalisme sont au rendez-vous, les retraites aussi ! : l'irremplaçable Bernard Sarret a été remplacé ! Il avait su former Sébastien Martinet qui a dorénavant à cœur de faire aussi bien techniquement et humainement avec toute son équipe. Et puis, enfin, les services de la mairie (état civil, finances, ressources humaines, vie de la cité, urbanisme, police, communication, informatique, accueil, services sociaux, administration, médiathèque, culture et



événements) gèrent notre quotidien et sont au service de la population. Pendant les deux années troublées par la pandémie, ils ont tous su collectivement maintenir le cap et mettre en œuvre la politique impulsée par les élus. Et comme toute communauté humaine est vivante, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de ces services de nouvelles têtes (Alexandra Belloc, Julie Catapano) et vu partir vers de nouvelles aventures des personnes avec qui des liens d'amitié s'étaient noués (Claire Brandalise, Céline Ferey, Laurent Padé). Si certaines têtes changent, l'état d'esprit positif et impliqué perdure. C'est primordial pour la commune. Nous avons eu l'occasion de tous les réunir pour une soirée estivale au Parc des loisirs. Un moment heureux de convivialité, de forte cohésion, d'échanges interservices. Merci donc à tous ces employés de la commune. Ils participent à notre qualité de vie. Ils ont tous à cœur de réaliser avec passion, proximité et professionnalisme un service public de qualité. Ils méritent notre coup de chapeau.

► Patrick Descharrières
Adjoint aux ressources humaines

► Le Budget Primitif 2023



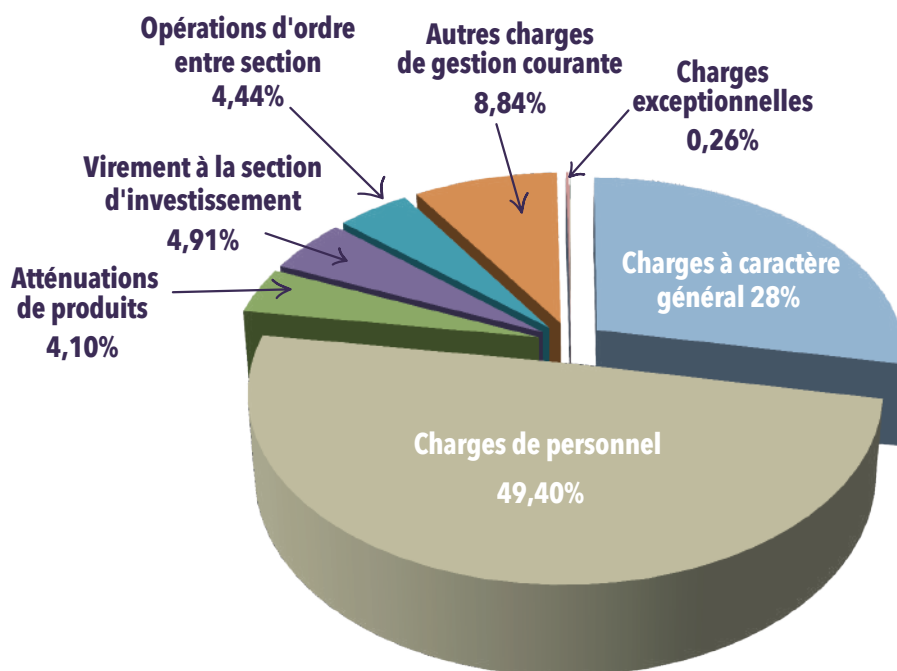
VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2023
TOTAL 9 637 803 €

Le calendrier budgétaire mis en place par la municipalité de Montbonnot prévoit le vote du Budget Primitif (BP) en décembre, avant le début de l'exercice sur lequel il doit porter et ce, afin de disposer, dès les premiers jours de l'année, du cadre budgétaire nécessaire pour faire fonctionner les services et surtout procéder, le cas échéant, aux dépenses d'investissement qui s'avèreraient urgentes.

Ce Budget Primitif – qui porte bien son nom – est par définition imparfait, puisque l'exercice précédent (l'année 2022 pour le budget 2023) n'était pas clôturé au 12 décembre 2022, jour où il a été voté.

Ainsi, les résultats de clôture et les restes à réaliser de l'année 2022, à enregistrer sur 2023, n'ont pu être intégrés à ce budget puisqu'ils n'étaient pas connus précisément au moment de l'élaboration de ce budget. Pour cette raison ce Budget Primitif devra être complété dans le courant du premier

trimestre de l'année 2023 par une décision modificative nommée dans le jargon financier « budget supplémentaire » et dont la finalité est de reprendre les résultats de l'exercice précédent et d'intégrer les restes à réaliser, lesquels comme leur nom l'indique sont les dépenses et les recettes qui ont été engagées en fin d'exercice mais qui n'ont pas eu le temps d'être exécutées.



VENTILATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2023
TOTAL 9 637 803 €

Pour ce qui concerne nos recettes de fonctionnement constituées à plus de 80% des produits des impôts et taxes, ce Budget Primitif 2023 présente une grande stabilité - moins de 1% d'augmentation des recettes prévisionnelles de fonctionnement, avec un peu plus de 9,6 millions d'euros.

En revanche, ce Budget Primitif est proposé avec une hausse

substantielle des dépenses réelles de fonctionnement, + 12,49% par rapport au Budget Primitif 2022, conséquence directe de l'effet cumulé des crises sanitaires successives et de la guerre en Ukraine. Une hausse significative afin de faire face notamment à l'augmentation des charges à caractère général (+12,62%), des dépenses de personnel (+12,51%) mais aussi

à l'augmentation des prélèvements de l'État (+33,92%).

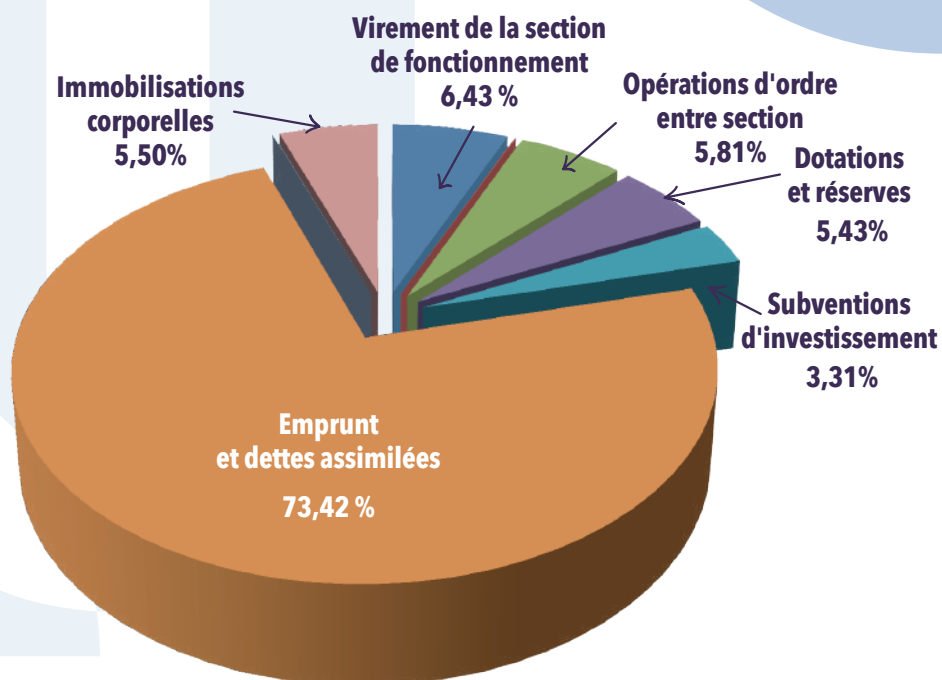
La diminution corrélative de l'autofinancement brut prévisionnel, qui chute de 67% passant de 1,4 million d'euros à un peu de 0,5 million d'euros, impactera naturellement la section d'investissement.

Pourtant cette section d'investissement est inscrite en forte augmentation pour ce qui concerne les dépenses avec près de 7,4 millions d'euros (+46,98%). Il s'agit là d'une réelle volonté politique de notre équipe municipale qui se traduit par les projets d'envergure détaillés en encadré. Ces projets correspondent naturellement au programme politique que vous avez choisi pour cette mandature mais comprennent aussi, des investissements nouveaux comme la nouvelle école maternelle.

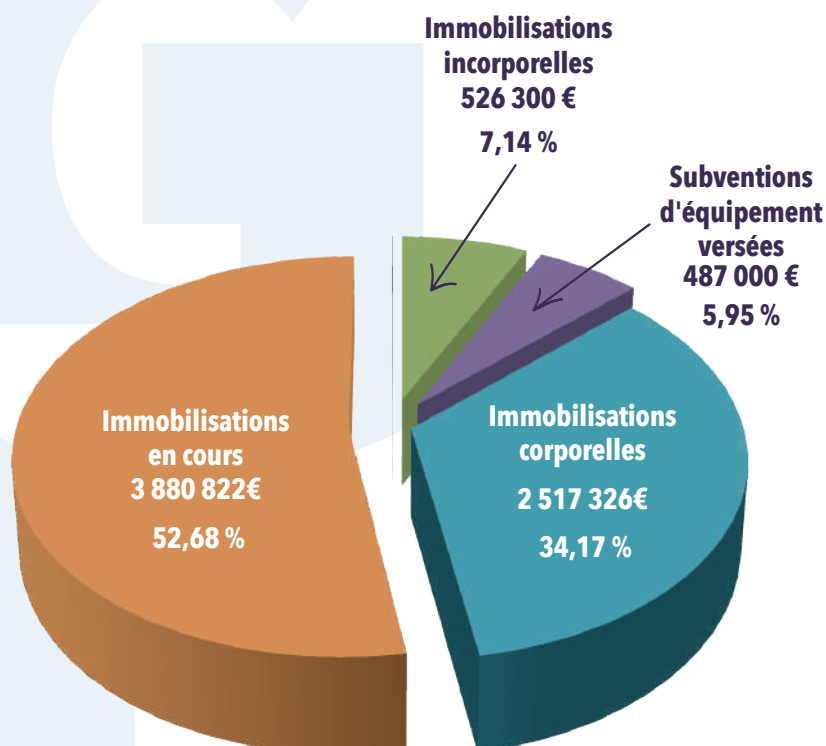
Afin de faire face à ces dépenses, les recettes d'investissement hors autofinancement brut et hors emprunt augmentent sensiblement pour des raisons de pure conjoncture (+81,34%) mais la baisse sensible de l'autofinancement (-67%) impose pour équilibrer la section, d'inscrire un emprunt dit d'équilibre qui se situe à un niveau important de 5,4 millions d'euros (+104,04%) mais qui, compte tenu des résultats à réintégrer au budget supplémentaire, ne devrait normalement pas être mobilisé sur cet exercice.

Au total, c'est un budget ambitieux tant dans les projets qu'il entend soutenir et développer que dans les montants retenus, qui est ainsi proposé en augmentation globale toutes sections confondues, de près de 17% par rapport au même Budget Primitif pour 2022, soit 17 millions d'euros contre 14,5 millions d'euros en 2022.

► Jean-François Clappaz,
Adjoint aux finances



VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2023
TOTAL 7 366 903 €



VENTILATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2023
TOTAL 7 366 903 €

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE EN HÉRITAGE !

Notre commune bénéficie d'un tissu économique exceptionnel. Les centaines d'entreprises implantées sur son territoire, notamment dans ses zones d'activité, et les commerces dont le nombre n'a cessé d'augmenter au fil des années ont, en 30 ans, fait de Montbonnot-Saint-Martin l'une des communes du Grésivaudan les plus remarquables en termes de dynamisme et d'attractivité. Mais cette économie fleurissante, qui a permis à la commune d'accompagner son évolution démographique, en permettant la réalisation d'équipements qui concourent aujourd'hui à l'excellente qualité de services offerts aux habitants, ne s'est pas écrite en un jour. Il aura en effet fallu une cinquantaine d'années pour que les initiatives passées portent leurs fruits. « Nous devons la réussite économique exceptionnelle de notre commune à la volonté et aux qualités de visionnaires des édiles qui se sont succédé » souligne Jean-François Clappaz, adjoint aux finances

de Montbonnot-Saint-Martin et vice-président de la communauté de communes Le Grésivaudan.

La création des premières zones d'activité

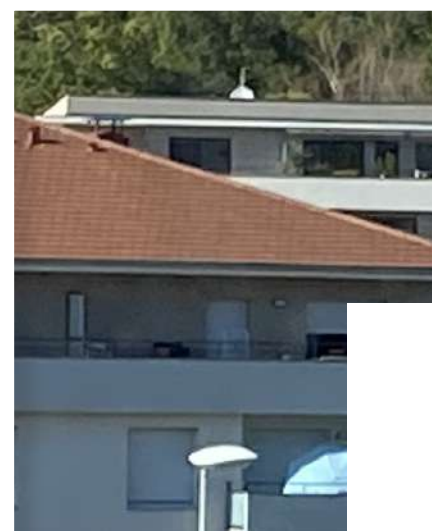
« Alors que le village compte moins de 1 500 habitants, Louis Mémain, maire de 1953 à 1971 puis Jean Lecomte, maire de 1971 à 1977, adhèrent dès la fin des années 60 et le début des années 70 au projet de création d'une zone d'activité localisée pour partie à Meylan et pour partie à Montbonnot-Saint-Martin. Ce projet de développement économique s'inscrit dans le temps long comme en témoigne la suite de l'histoire » L'activité du versant meylanais d'Inovallée débute en 1972. Cette zone étant complètement urbanisée, en 1986, André Eymery, qui vient d'être élu (il sera maire jusqu'en 2006), lance les procédures d'urbanisme pour créer le versant bonimontain d'Inovallée. « André Eymery était un fervent

partisan du développement de l'économie dont il pressentait que les retombées financières permettraient de donner à la commune la capacité de financer de nouvelles infrastructures sur le long terme. » Au cours de ses mandats, André Eymery a d'ailleurs créé la zone d'activité de Pré Millet en 1986, à vocation intercommunale, puis celle de la Croix verte. Quant à Inovallée, le maire reste fidèle à la vocation première de cette ZAC qui devient l'une des premières zones pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques (ZIRST) initiées en France. « Ce principe de fertilisation croisée entre la recherche, l'industrie et l'enseignement supérieur porte ses fruits. L'arrivée de l'INRIA en 1992, puis celle de l'Ensimag, font office, d'aimant. Dès lors, les plus grands noms du numérique s'agrègent sur la ZIRST » précise Jean-François Clappaz. Et l'adjoint aux finances d'ajouter : « Initiée sous le dernier mandat d'André Eymery, la nouvelle zone d'activité de

Secrétan verra le jour avant la fin de ce mandat, à proximité du pôle d'échanges multimodal du Pré de l'Eau. Il s'agira d'une zone mixte qui accueillera des commerces de nature occasionnelle et, sur la partie labellisée Inovallée, des entreprises innovantes. Nous mesurons donc aujourd'hui à quel point les initiatives du passé influencent encore notre essor économique et plus largement la vie à Montbonnot-Saint-Martin. »

Un bel anniversaire

Fleuron de l'innovation de la région, Inovallée a fêté en 2022 ses 50 ans. Le versant bonimontain de la ZIRST est aujourd'hui riche de 130 entreprises axées sur les nouvelles technologies et le « green IT » (numérique responsable). D'autres entreprises se sont également implantées sur la commune qui compte aujourd'hui près de 200 entreprises, des commerces et services pour un total de près de 7 000 salariés, alors que la commune compte 5 500 habitants.





U
n
d
y
n
a
m
i
s
m
e
e
n
h
é
r
i
t
a
g
e
!

L'influence de l'économie sur les équipements de la commune

Inovallée et les autres zones d'activité de la commune ont généré d'importantes ressources financières. « Rappelons qu'à l'époque de leurs créations, Montbonnot-Saint-Martin percevait la taxe foncière (TF) et la taxe professionnelle (TP), soit une manne de plus de 3 millions d'euros de fiscalité économique » explique Jean-François Clappaz. « Avec la création de la communauté de communes Le Grésivaudan en 2009, les ressources fiscales liées aux entreprises ont été transférées à l'intercommunalité et un système de péréquation a été mis en place. Mais les bases de l'attribution de compensation (AC) reversée aux communes ont été figées au nombre d'entreprises présentes en 2009. Ainsi Montbonnot-Saint-Martin perçoit aujourd'hui les mêmes ressources fiscales économiques qu'en 2009 alors que le nombre d'entreprises présentes sur son territoire n'a cessé de progresser. En contrepartie, grâce à la dotation de solidarité communautaire (DSC), l'intercommunalité a permis à des communes moins riches de bénéficier de ressources

supplémentaires. »

Grâce aux ressources issues de la fiscalité de ses entreprises, Montbonnot-Saint-Martin a pu, en ayant très peu recours à l'emprunt, réaliser tous les équipements – trois écoles, la Maison du Pré de l'Eau, la Maison de la Petite Enfance, la Maison des Arts, la médiathèque, etc. – nécessaires à une population qui a plus que triplé en 30 ans. Notons également qu'aujourd'hui et malgré tous ces investissements, la commune est totalement désendettée et que sa fiscalité est l'une des plus basses des communes de même taille.

L'essor de l'activité commerciale

La vie économique de Montbonnot-Saint-Martin s'écrit aussi à travers ses entreprises artisanales et de services et ses commerces. Il y a toujours eu quelques commerces de proximité à Montbonnot-Saint-Martin, essentiellement situés le long de la route nationale. Mais ce sont les politiques d'urbanisme, avec la création de la place Michel Geindre à la fin des années 80 et en plein centre bourg, celle de la place Robert Schuman en 2009, qui ont favorisé l'émergence d'un deuxième pôle de vie dans le bas du village, puis en 2015





l'opération Cœur de village et pour finir le projet Robert Schuman 2, qui ont permis le développement de pôles dédiés à la vie commerciale. Ainsi, plus de 40 commerces constituent aujourd'hui une offre commerciale variée et répondent aux attentes des Bonimontains qui trouvent à proximité tout ce dont ils ont besoin. « Paradoxalement, quelques commerçants grenoblois, et j'en fais partie, ont choisi de se délocaliser pour s'installer à

Montbonnot-Saint-Martin » souligne Emilie Escallier, gérante de HIFI-Vidéo Gambetta Grésivaudan et nouvelle présidente de l'union commerciale. « Et tous sont ravis de ce choix. Nous avons trouvé ici une clientèle nouvelle, moins pressée. Et les commerçants récemment installés sont en règle générale très satisfaits de la fréquentation de leur boutique. Après deux années de Covid, l'union commerciale était un

peu atone. Avec l'aide des autres commerçants je vais essayer de renouer avec les animations, en lien avec la commune. » Ce tissu de commerçants participe aujourd'hui au dynamisme de notre village et à la qualité de vie à Montbonnot-Saint-Martin.

« Grâce à l'anticipation et à la vision stratégique des maires qui se sont succédé, l'économie de notre commune a permis d'accompagner sa

croissance démographique. Et si ce dossier n'aborde que le volet industriel et le volet commercial de ce développement, il convient de ne pas oublier le rôle d'autres acteurs de notre économie, les agriculteurs et les professions libérales qui concourent également à l'offre de services et à l'attractivité de notre collectivité. »

► *Propos recueillis par Danielle Chanet*



Inovallée 2022

130

entreprises sur le versant bonimontain

6 000

emplois

Montbonnot-Saint-Martin

44

commerçants



Le bureau de tabac investit les anciens locaux de la Poste

Suite à la décision de la Poste de quitter la commune, le service a été assuré par le magasin Carrefour Express et le bureau de tabac de la commune. Attentifs au maintien de ce service à la population, les élus de Montbonnot-Saint-Martin ont proposé à M. Wantellet, buraliste rue Général-de-Gaulle, de s'installer dans les locaux communaux occupés par la Poste jusqu'au mois de juillet dernier. L'implantation de ce commerce place Michel Geindre permettra d'assurer l'essentiel des services de la Poste avec une amplitude horaire considérablement étendue.

► Sobriété énergétique

Dès 2012, la commune a changé le système d'éclairage des voiries et décidé de changer les lampes à sodium (250w ou 500w) pour passer en LED (40w). À partir de 2016, la commune a demandé aux lotissements privés de faire de même.

Aujourd'hui, tout l'éclairage public et quasiment tout l'éclairage des voiries privées sont en LED avec abaissement de la luminosité en fonction

des heures (de 40 watts en début de soirée à 4 watts de 1h à 5h du matin). Merci à tous d'avoir fait cet effort qui permet non seulement une économie en frais de fonctionnement mais également de participer à la protection de l'environnement. Une fois encore, Montbonnot-Saint-Martin a anticipé ce qui devient aujourd'hui une nécessité. Pour participer à l'effort national demandé aujourd'hui tant du côté

éclairage que du côté chauffage, la commune a décidé :

- de ne pas éteindre l'éclairage des voiries pour des raisons de sécurisation et pour permettre de garder intacte l'utilisation de la vidéo protection sachant que l'intensité lumineuse a baissé de 90%
- d'éteindre les parkings de 23h à 6h
- de limiter à 19 degrés la température dans tous

les bâtiments publics

- de limiter à 17 degrés la température des lieux sportifs
- de garder les illuminations mais de les éteindre à partir de minuit (sauf celles qui sont reliées à l'éclairage public) dans le cadre des illuminations de Noël et pour garder un esprit festif dans ces moments joyeux.

► Gilles Farrugia
Maire adjoint

► Micro mobilité DOTT



Les nouveaux engins électriques reconnaissables à leur couleur bleue ont été déployés progressivement sur le territoire de la commune et dans 17 communes de la métropole depuis le mois de juillet 2022. En septembre, 2 100 trottinettes et 2 100 vélos électriques ont été disponibles à la location pour 400 000 habitants concernés. 100 vélos-

cargos viendront compléter cette offre. Avec ce nouveau prestataire Dott, un palier a été franchi en multipliant par 4 le nombre de communes bénéficiaires du service et en augmentant considérablement la flotte de véhicules en location. L'enjeu est d'étendre le service aux zones périurbaines du territoire afin de permettre des déplacements plus longs et plus cohérents avec le besoin des usagers. Ce déploiement massif va faciliter le passage des habitants vers les mobilités douces et représente une brique supplémentaire en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. Afin de rendre le service accessible à tous, plusieurs tarifs sont proposés

que l'on peut retrouver sur tous les smartphones, ainsi que sur le site internet de la commune.

Des trottinettes limitées à 20 km/h

Choisi à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par le SMMAG, le nouvel opérateur Dott – qui est déjà implanté à Paris, Lyon, Bordeaux et dans 35 villes européennes, succède aux opérateurs Pony et Tier.

Il a notamment été retenu sur des critères de performances environnementales des engins, de moyens mis en place pour assurer le respect de l'espace public et de délais d'intervention réduits. La vitesse maximale des engins sera ainsi limitée à 20 km/h pour les trottinettes et 25

km/h pour les vélos. Dans certains secteurs (zones piétonnes, abords d'écoles...) et grâce au système de géolocalisation intégré dans les engins, ceux-ci ralentiront automatiquement afin de garantir la sécurité de tous.

Le stationnement des véhicules devra s'effectuer sur les places prévues à cet effet sous peine d'amende. 50 salariés ont été recrutés en CDI, ce qui a permis d'ouvrir un premier centre opérationnel de maintenance à Echirolles.

► Dominique Bonnet
Maire de
Montbonnot-Saint-Martin

► Père Noël dans les écoles

Malgré un planning extrêmement chargé, le Père Noël a trouvé un créneau pour s'arrêter à l'école des Chavannes le mardi 13 décembre. Ce moment festif accompagné de brioches, jus de fruits, papillotes et pains d'épices réalisés par les cuisinières de la Maison de la Petite Enfance a été l'occasion pour les enfants courageux de donner au Père Noël doudous et autres tétines afin de passer de la plus belle des manières

dans le monde des grands ! Les conditions climatiques exceptionnelles de la journée n'ont malheureusement pas permis à la section des grands de la crèche et de la halte-garderie de la commune de partager cet instant convivial...

Ce n'est que partie remise !

► Laurence Le Barrillec
Adjointe aux affaires scolaires





► Décorations de Noël

Comme l'année dernière, les services techniques ont profité des jours de fortes intempéries pour fabriquer, avec du matériel de récupération, des décorations de Noël. Bidons, bottes de paille, troncs, morceaux de bois, morceaux de tissus, tout est bon pour créer, décorer, changer l'utilisation initiale.

Ces décorations, installées sur les ronds-points de la commune, ont ravi petits et grands.

► Gilles Farrugia
Maire adjoint

► Associations

Plus de 60 associations composent notre vie associative. Toutes ont repris leurs activités après ces deux années difficiles de COVID grâce à la mise à disposition d'un court de tennis couvert transformé en gymnase pour certaines activités. Malgré l'incendie du Pré de l'Eau et la démolition de la Maison Pour Tous, nous sommes arrivés à satisfaire le maximum de demandes de toutes les associations dans différentes salles pour qu'elles puissent exercer leurs activités favorites (je profite de ces quelques lignes pour les

remercier de leur compréhension).

Nous nous retrouverons pour une réunion courant mars comme chaque année depuis le début du mandat. Je rencontrerai le président ou un des représentants de chaque association pour venir échanger avec toutes les associations et apprendre à mieux se connaître.

► Roger Bois
Adjoint aux Sports
et à la vie associative

► Le RAM* en fête !

Aux sons mélodieux des instruments, harmonica, saxophone soprano, tambours, flûte basse, métallophone, cymbales et autres découvertes instrumentales,

les enfants accueillis par les assistantes maternelles de la commune et ceux de la Maison de la Petite Enfance se sont retrouvés pour une matinée enchantée.

Damien et ses instruments ont réchauffé par cette froide matinée petits et grands ! Les bambins captivés ont pu manier baguettes, accordéon, maracas, explorant de lointains territoires musicaux : notes africaines,

irlandaises ont résonné dans l'atrium de la Maison de la Petite Enfance donnant aux couleurs de Noël une touche d'exotisme. Puis quelques pas de danse conclurent cette matinée musicale de partage !

* RAM : Relais Assistants Maternels

► Virginie Sonjon
Adjointe à la Petite enfance



► Noël à la Maison de la Petite Enfance

C'est au son de l'accordéon que le Père Noël a déposé son traîneau dans la cour de la Maison de la Petite Enfance où les enfants en tenue de fête attendaient avec une impatience non dissimulée. Afin de patienter dans la bonne humeur et de préparer son arrivée, un spectacle animé et orchestré avec brio par Annick a captivé l'assemblée ! Grand Renne, marionnette facétieuse, a conté l'aventure de Noël au pays du grand froid, ponctuant le récit de chants traditionnels, rythmés par le flamboyant accordéon et repris par le chœur improvisé mêlant les voix des petits et des grands. Le Père Noël a attendu sa chanson pour faire son apparition, sans crainte et avec spontanéité ; les bambins se sont précipités dans ses bras ! Il n'était pas venu les mains vides, la distribution de gourmandises a ravi les frimousses réjouies et

chocolatées ! C'est autour d'un goûter que les parents ont pu échanger avec l'ensemble de l'équipe de la Maison de la Petite Enfance, aux couleurs chatoyantes, toute à la joie de pouvoir, enfin, reprendre ces moments de partage et de convivialité avec les familles. Par ce pluvieux après-midi de décembre, la magie de Noël a opéré et pour sûr, a réjoui et réchauffé les cœurs !

► Virginie Sonjon
Adjointe à la Petite enfance
et à la Jeunesse



À Noël, chaque habitant utilise puis jette environ 300 grammes de papier cadeau. Cela peut sembler peu mais au final, cet emballage qui finit très vite à la poubelle représente 20 000 tonnes de déchets supplémentaires !

20 000 tonnes de papier équivalent à 380 000 arbres ou à 11 000 tonnes équivalent CO2. Les impressions plastifiées ne sont pas recyclables et utilisent des matières premières non renouvelables. Le papier est recyclé mais sa production nécessite une grande quantité d'eau et d'énergie. Après l'exposition, les personnes inscrites à l'atelier « Paquets kdo éco responsables » se sont retrouvées samedi 3 décembre, le matin à la médiathèque et l'après-midi à la Maison des Arts, pour réaliser ensemble de beaux emballages avec, comme objectifs, le plaisir d'offrir bien sûr mais

également le respect des ressources naturelles et la limitation des déchets. Parmi les fournitures et techniques utilisées, il y avait du papier journal, des rubans en satin, de la toile de jute, du tissu pour emballer ou coudre des sacs et pochons à cadeaux ou encore, le pliage et le nouage de tissus selon la technique ancestrale japonaise du furoshiki. Mis à part le papier journal qui est recyclable, tous les autres emballages pourront être réutilisés pour les Noël suivants.

► *Laurence Raievski-Bensa*
Membre de la commission
environnement



► En visite à l'INES

Ce 18 novembre, nous étions six élus et deux citoyens de la commune à visiter l'INES (Institut National de l'Energie Solaire) situé au Bourget du Lac. Cet institut, au cœur de l'écosystème européen du solaire et de la transition énergétique, fait partie d'un écosystème comprenant des universités (telles que Savoie Mont blanc), des professionnels et acteurs de l'énergie et du bâtiment, des pôles de compétitivité, des réseaux d'experts nationaux et internationaux, de l'État (et en particulier le CEA) et les collectivités, la Commission Européenne et enfin d'industriels. Cet institut est leader mondial de la R&D, de l'expertise et de la formation pour les technologies solaires avancées.

Le chercheur qui nous a accueillis nous a dévoilé la devise de ce pôle de recherche : « PV everywhere », c'est-à-dire le photovoltaïque partout et adapté à tous les

usages. Cette technologie progresse de façon exponentielle dans le monde (la France est très en retard dans le développement de cette énergie renouvelable décarbonée). Notre guide a insisté également sur le fait que l'urgence climatique implique de développer la fabrication de l'énergie électrique toutes filières non carbonées confondues et que le « ou/ou » n'est plus de mise.

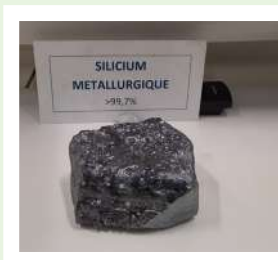
Nous avons découvert les technologies de fabrication en partant de la silice (quartz) pour arriver aux cellules dopées de façon à leur faire gagner de plus en plus de rendement et assemblées en panneaux. Le photovoltaïque nous est apparu comme une technologie robuste, n'employant pas de "terres rares ni de métaux rares", seulement de l'argent et du cuivre. Les méthodes de recyclage s'affinent et certaines sont d'ailleurs testées au sein de l'INES mais n'ont pas encore besoin d'entrer vraiment en



fonction puisque la filière est jeune et que les panneaux ont une durée de vie de plus en plus longue. On nous a parlé de routes solaires, de panneaux bifaces (captant les photons pour les transformer en électrons des deux côtés), de techniques de plus en plus légères qui permettront d'équiper des grands toits dont la structure ne permet pas d'implanter des panneaux classiques ainsi que de beaucoup de nouvelles utilisations. Nous sommes allés visiter le laboratoire qui fait subir toutes sortes de contraintes (poinçonnement, combustion, compression chocs...) aux batteries afin d'en mieux comprendre le

fonctionnement et d'améliorer leurs performances. Ce sont 350 chercheurs qui travaillent à l'INES, pour certains dans des zones blanches (l'air y est très contrôlé et sans particules en suspension). C'était passionnant et nous mesurons la chance que nous avons eue d'être admis à cette visite.

► Agnès Rolin,
Adjointe à l'environnement



► La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets



Chaque année, la commune se mobilise pour participer à cette semaine dédiée, comme l'indique son titre, à une incitation à diminuer la production de nos déchets sur le thème, en 2022, du textile.

L'industrie de la mode est l'une des plus polluantes au monde : elle émet plus de gaz à effet de serre que les vols internationaux et le trafic maritime réunis. Les vêtements ont pris une grande importance dans nos vies. Ils sont vendus à des prix attractifs.

On en achète donc plus qu'il y a quelques années et on les garde moins longtemps. Et cela n'est pas sans poser de problèmes : leur fabrication comprend de nombreuses étapes et procédés qui nuisent parfois à l'environnement ainsi qu'aux personnes qui les fabriquent et les portent.

Aujourd'hui nous devons chérir et porter nos vêtements plus longtemps, exiger qu'ils soient fabriqués pour durer, demander aux marques de s'assurer que les textiles utilisés contiennent

moins de substances dangereuses et soient recyclables. Nous devons favoriser la réutilisation via des achats en friperies, dans des vide-greniers... C'est donc tout naturellement que nous avons décidé d'organiser un troc dressing le 20 novembre sur tout un après-midi. Les membres de la commission environnement étaient présents pour accueillir le public, nombreux, servir un petit café, engager le dialogue.

Un contact pris avec l'association Grésy (qui œuvre sur le

Grésivaudan à la récupération et la revente de vêtements de seconde main) avait permis d'emprunter des portants et que le surplus de la journée puisse être récupéré.

Il est à noter que toutes les tranches d'âge étaient représentées parmi les visiteurs ; des ados qui se fournissaient au rayon Hommes en sélectionnant de grands T-shirts, des personnes âgées qui se prenaient au jeu de l'échange ; de jeunes mamans avec des tout-petits bébés qui récupéraient des vêtements pour leurs petits. Les visiteurs avaient pour la plupart quelque chose à donner, même si cela n'était pas obligatoire... et retrouvaient parmi les trésors proposés de nouveaux vêtements qui leur faisaient plaisir ! Les échanges allaient bon train, que ce soit en termes de relations humaines qu'en vêtements. Nombreuses sont les personnes présentes qui nous ont demandé de refaire un troc dans le courant de l'année...

Affaire à suivre donc !

► Agnès Rolin,
Adjointe à l'environnement



► Une 7^{ème} édition du marché de Noël particulièrement réussie

Petit à petit le marché de Noël de Montbonnot-Saint-Martin s'inscrit dans les incontournables du genre, tant son succès dépasse de loin les frontières de notre commune.

59 exposants choisis pour la qualité de leurs produits se sont installés pendant 3 jours dans le remarquable site de la Maison des Arts, que l'on croirait presque construite pour eux tant le lieu est adapté à cette manifestation.

Plusieurs milliers de visiteurs ont

arpenté les allées de ce marché éphémère, parcourant les boutiques-chapiteaux, pour commencer ou compléter leurs achats de Noël ou simplement pour passer un moment entre amis, autour d'un plateau d'huîtres, d'une assiette d'escargots ou d'un verre de vin.

Les plus petits n'étaient pas oubliés car, au-delà de l'indispensable présence du Père Noël qui a distribué abondamment papillotes et mandarines à ses petits visiteurs, un manège gratuit a tourné pendant

deux jours, faisant la joie des enfants, avant que le feu d'artifice du samedi soir n'illumine le ciel de la commune, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs, tous repartis avec des étoiles plein les yeux.

Rendez-vous est pris pour la 8^{ème} édition qui se tiendra du 1^{er} au 3 décembre 2023, avec un temps, espérons-le, aussi clément que cette année.

► Jean François Clappaz
Adjoint aux finances



Montbonnot-Saint-Martin jouit d'une situation financière très favorable qui ne pourrait appeler qu'à un consensus avec la majorité. Nous y apportons cependant une analyse propre à notre groupe et abordons certains projets différemment.

Pas besoin de participations de l'Etat, plus d'emprunt

Malgré un contexte économique et géopolitique incertain, la crise ne frappe pas nos finances municipales. Il n'est nul besoin de regretter la baisse des participations de l'Etat, Montbonnot-Saint-Martin n'en touche plus. Nos ressources proviennent principalement des impôts dont le potentiel est 2,5 fois plus élevé que la moyenne française. A fin décembre 2022, Montbonnot a soldé tous les emprunts réalisés au cours des exercices précédents. Montbonnot est une ville riche dont le résultat de fonctionnement prévisionnel de 2023 devrait être excédentaire d'environ 2M€.

Poursuite des investissements pour les établissements scolaires

Les projets de la majorité pour le mandat en cours donnent priorité aux établissements scolaires. La rénovation énergétique de l'école du Bourg est en cours, celle du Tartax suivra. La maternelle des Chavannes pour sa part, semble condamnée. Sa rénovation serait trop onéreuse par rapport à un nouveau projet évalué à 7 voire 9 M€. On manque ici d'informations détaillées pour se forger un avis. Nous serons attentifs à ce qu'une consultation et implication des parties prenantes soient réellement effectives pour ce grand projet structurant.

Des projets disparaissent ou s'endorment

Parmi les autres projets, inscrits dans le programme politique de la majorité, le coût de reconstruction de l'école des Chavannes conduit à des évolutions d'investissement. Ainsi, la cuisine centrale ou l'extension de la mairie ne se feront pas au cours de ce mandat. Nous attirons l'attention sur le manque d'espace foncier propriété de la commune. Conserver et agrandir notre réserve foncière devrait être une priorité (cf. terrain de foot Plein Soleil ou école des Chavannes si elle est détruite).

L'agrandissement de la ferme communale pourtant peu onéreux n'est pas confirmé. Enfin la rénovation de l'immeuble Abbé Grégoire à Grenoble et l'achat de la maison Lucie Pellat sont sans échéance précise.

Être attentifs et source de propositions est le rôle du groupe minoritaire. Vous pouvez nous contacter en envoyant un mail à liste_vivre_ensemble_montbonnot@mailo.com

► Alain Maffet,
Nadine Heilliette,
Daniel Leiffen,
Isabelle Després

► Salon des Vins de l'Isère et d'ailleurs

Pour la deuxième année consécutive, l'association des Vins de l'Isère et la chambre d'agriculture ont choisi la Maison des Arts de Montbonnot-Saint-Martin pour leur salon des vins et leur concours départemental des vins de l'Isère. Un week-end ouvert au public et le lundi réservé aux professionnels.

28 producteurs isérois accompagnés de quelques amis voisins ont fait déguster leurs vins à un public

nombreux et connaisseur. Lors du concours, un grand nombre de médailles ont été distribuées prouvant ainsi la valeur du vignoble isérois et le travail accompli par les vignerons pour faire reconnaître leur savoir-faire. Il est prévu que cette manifestation s'inscrive dans la durée et que nous aurons le plaisir de les accueillir une nouvelle fois en 2023.

► Gilles Farrugia
Maire adjoint



► Le succès de la médiathèque

Installée dans ses nouveaux locaux depuis mai 2019, la médiathèque rencontre un vrai succès. Chaque année le nombre de ses adhérents est croissant, avec une augmentation de 20 % depuis son ouverture.

A ce jour, 1941 passionnés réguliers ont lu 20 600 documents (livres, bandes dessinées, DVD, revues). Il y en a pour tous les âges : des tout-petits aux 4^{ème} âge. Pour tous les goûts : des classiques aux mangas. N'hésitez pas à demander des idées de lecture : vous serez toujours bien orientés et conseillés.

Mais la médiathèque ne s'arrête pas à la lecture. Sous l'impulsion de Magali Micoud, sa directrice, secondée par deux agents et de Christine Farrugia - qui anime l'association des 12 bibliothécaires bénévoles - de nombreux événements variés sont déclinés tout au long de l'année : citons par exemple la conférence qui a suivi le documentaire « Propaganda » sur le thème de la désinformation et des « fake news » après une exposition permettant de trier les bonnes et les mauvaises informations. Une cinquantaine de participants ont pu ainsi dialoguer avec un maître de conférences et professionnel du journalisme.

Des rencontres avec des auteurs ont régulièrement lieu. Ce fut notamment le cas avec Jean-Pierre Tixier pour le roman noir, Marc Pouyet et Jennyfer

Dalrymple ou encore Corinne Dreyfuss autrice de livres destinés aux tout-petits.

La médiathèque est aussi un lieu dans lequel on peut se retrouver pour participer à des ateliers. Dernièrement, l'espace presse a pris l'allure d'un atelier de couture et confection de « Paquets Kdo » permettant de découvrir et de fabriquer ses paquets cadeaux éco-responsables en partenariat avec la commission environnement ; le patio a résonné un soir d'été avec des polyphonies corses couplées à des lectures à voix haute du répertoire littéraire de l'île de Beauté ; des cours de démystification de l'informatique sont délivrés et permettent de ne pas subir la fracture numérique (dorénavant, en complément de cours individuels à la médiathèque, sont proposés des cours collectifs à la Maison des Arts).

2023 verra encore de nouvelles idées germer. En liaison avec le réseau des médiathèques du Grésivaudan et portée par une passion commune de nos médiateurs culturels salariés ou bénévoles, la médiathèque vous accueille cinq jours par semaine sur des horaires élargis depuis le 1^{er} juillet. Nous sommes sûrs que vous serez encore plus nombreux à fréquenter assidument ce beau lieu culturel.

► Patrick Descharrières
Vice-président
de la Commission Culture



Exposition à la Maison des Arts

La Maison des Arts portait bien son nom lors de cette semaine de novembre où l'aquarelle, la peinture et la photographie étaient à l'honneur.

Trois artistes locaux, amateurs, nous ont régales de leur talent, de leur passion, de leur travail. Nicole de Boussineau nous a montré son talent créatif et sa maîtrise de l'aquarelle, que ce soit à travers des paysages de neige, des portraits ou des modèles vivants. Douceur, calme, tendresse furent des mots entendus et mérités pour cette palette d'émotions.

Jacques Aguetaz, par son festival de couleurs et de lumières, nous a fait entrer dans son imaginaire, alliant avec sa peinture la géométrie, le talent évident du dessinateur et la liberté créatrice de l'évocation.

René Coudry avec ses photographies animalières a su nous faire partager sa passion quand il saisit avec talent un instant incroyable de beauté de la vie animale. On imagine les marches matinales, la patience et la connaissance de ce milieu pour capter ces instants furtifs et on se dit alors que la vie qui nous entoure est décidément magique quand on prend le temps de l'observer.

Plusieurs centaines de personnes ont pris plaisir à admirer ces trois expressions différentes de l'art, à envier le don, à voyager à travers les émotions provoquées. Même les plus petits de l'école des Chavannes, conduits par leurs enseignantes très sensibles à l'art, ont profité de cette exposition et d'un cours particulier des trois artistes ! C'est peut-être



ainsi que naissent des vocations. C'est certainement dans ces moments que le regard et la sensibilité s'éveillent.

► Patrick Descharrières
Vice-président
de la Commission Culture

Magnifique soirée Gospel au Parc des loisirs

Le 17 décembre, aux tennis couverts du Parc des Loisirs, plus de 300 personnes sont venues vibrer aux sons des chants Gospel avec plus de 150 choristes des « Grenoble Gospel Singers, Gospel Institut, des Magics et des Franklin & Friends ».

Cette formation, créée en 1993 par le dynamique pianiste Franklin Akoa Mva et dirigée par la cheffe de chœur Maeva Toffa, avec des musiciens et des solistes talentueux, nous

ont interprété des titres célèbres ou moins connus du répertoire d'un gospel entraînant, profond, humaniste, célébrant l'énergie et la joie.

Leurs voix chaudes entraînaient le nombreux public qui les accompagnait en tapant des mains, à la fois pour se réchauffer et pour communier avec grand bonheur sur cette musique afro-américaine. En invitée d'honneur, venant directement du New Jersey,

Kimberly Covington nous a envoutés avec le célèbre « Hallelujah » de Léonard Cohen.

Ces choristes nous ont fait passer une excellente soirée. Ce fut comme l'un des grands titres de la soirée un « happy day ». Un avant-goût d'un possible festival Gospel en 2023.

► Patrick Descharrières
Vice-président
de la Commission Culture



Escapade du mercredi

La vie au centre de loisirs du mercredi est, depuis la rentrée, jalonnée de moments festifs, de créations en tous genres, de cycles thématiques adaptés à chaque tranche d'âge et de sorties préparées avec des partenaires de qualité.



Des temps comme l'assemblée collective du matin, qui avaient disparu en période covid, ont été réinstaurés et apportent de la valeur à nos actions éducatives. Ce temps permet de donner des repères aux enfants sur la journée, de présenter les activités, de recueillir la parole, de mettre le choix de l'enfant au cœur de nos préoccupations. L'équipe pédagogique a proposé en novembre et décembre des activités en lien avec l'actualité et/ou répondant aux envies des enfants.

Le groupe des 3-5 ans a réalisé différentes

œuvres individuelles et collectives. Chacun a pu exprimer ses talents d'artiste en herbe. Les parents, quant à eux, ont obtenu de magnifiques objets déco pour la maison ! Le cycle yoga avec Maëlle Maisin a permis aux enfants de découvrir les asanas de manière douce et ludique. Les séances ont été construites autour d'histoires et avec des supports adaptés, permettant aux enfants d'apprendre et de se détendre tout en s'amusant ! Le musée de Grenoble nous a accueillis pour des visites guidées. « Même pas peur du noir » était par

exemple la thématique pour les 3-5 ans. Accompagnés d'une professionnelle, les enfants ont déambulé et découvert des œuvres en les abordant d'une manière originale.

En partenariat avec le cinéma Le Méliès, un groupe de 8-10 ans a réalisé un court-métrage d'animation sur un cycle de 4 séances. Accueillis dans les ateliers du cinéma, ils ont imaginé, inventé, découpé, collé, pris des photos, créé des sons, etc. Le résultat sera visible sur le site de la mairie en début d'année... Restez connectés !

Zoom sur l'Escale Jeunes

Les 11-17 ans reprenaient le chemin de l'Escale avec entrain en fin d'année 2022. Les activités proposées et les projets ont sans doute participé au succès des mercredis.

Cédric, notre animateur référent jeunesse depuis 5 ans, a su développer un lien de confiance avec les jeunes tout en proposant un cadre sécurisant. Nos ados, malgré leurs besoins d'émancipation et d'autonomie, trouvent à l'Escale jeunes un accompagnement et des repères pour évoluer et se sociabiliser de manière sécurisante.

Les jeunes sont consultés, écoutés, mis à contribution et de fait, participent activement à la vie de l'Escale et à la construction des activités.

Outre les sorties comme l'escape game chez « Only the brain » ou l'accrobranche au Sappey en Chartreuse, des projets comme la borne d'arcade rassemblent également des jeunes motivés et qui s'impliquent.

Durant quatre mercredis, une dizaine de jeunes a construit une vraie borne d'arcade, leur permettant d'expérimenter une activité faisant appel à diverses compétences : logique, analyse, observation, bricolage, informatique, etc.

Ce bel objet vintage avec plus de 6 000 jeux permet aux jeunes de se rassembler et de vivre des parties de retro gaming endiablées. Les années 90 ont véritablement le vent en poupe !

Ce début d'année 2023 promet encore de belles surprises. En attendant, vous pouvez visualiser nos programmes et nos actualités sur nos pages Facebook et Instagram « escale jeunes » et également sur le site officiel de la mairie de Montbonnot-Saint-Martin, onglet jeunesse. A très vite !

► Service Jeunesse





Evasion

Durant les vacances d'automne, l'équipe d'animation Evasion a plongé les enfants dans l'univers de l'Égypte antique. Au programme de la première semaine ensoleillée, de nombreux ateliers créatifs, bijoux, amulettes, mais aussi des grands jeux ! Les enfants ont ainsi créé une oasis et sa pyramide, confectionné un sarcophage et sa momie. De quoi joliment décorer le centre !

La deuxième semaine, les adolescents de l'Escale jeunes ont proposé un spectacle sur la thématique d'Halloween avec plusieurs sketches. Ce spectacle interactif a été apprécié des plus jeunes du centre. Un stage de percussions africaines pour tous les enfants avec l'intervenant Boli de Nougbo 38 a considérablement bien rythmé les matinées !

Les vacances d'automne ont été marquées par la célébration des 10 ans du centre Evasion. Pour l'occasion, une soirée festive a été proposée aux familles le vendredi 4 novembre. Les enfants ont réalisé un buffet pharaonique avec une dégustation de couscous et de friandises : dattes en pâte d'amande et gâteau oriental ! Enfin, les dieux égyptiens de la compagnie *Histoires 100 fins* ont impressionné les enfants avec un spectacle enflammé !

Toute l'équipe du centre Evasion accueillera les enfants la deuxième semaine de février sur la thématique du carnaval.

► Service Jeunesse

► AAM - Une aventure en devenir

Gestion respectueuse de l'environnement des vergers communaux, apprentissage par les arboriculteurs amateurs des bonnes pratiques arboricoles, conservation et diffusion d'espèces locales : ce sont les trois missions principales d'AAM.

Association loi 1901 qui fut créée en 2012 pour gérer initialement le verger de Marvoisie ... auxquelles il convient d'ajouter la participation au Forum des associations et à la Fête du miel et de la nature, des interventions pédagogiques dans les écoles ou le centre aéré, la distribution de pommes lorsque la récolte s'y prête, des contacts avec d'autres associations d'arboricultures ou environnementales.

AAM ce sont trois vergers Marvoisie, le Grand Saule et Chapicolle, 225 arbres fruitiers, parmi lesquels 163 pommiers, 12 cerisiers, 15 poiriers, les arbres greffés de la pépinière, une haie de fruits rouges. C'est aussi une quarantaine d'adhérents qui au long de l'année taillent les arbres (de moins en moins), les entretiennent et les soignent (de mieux en mieux) sans pesticides, fertilisent les sols sans engrais chimiques, s'emploient à lutter contre les ravageurs en favorisant la faune auxiliaire, participent à des formations dispensées par des spécialistes en salle ou plus souvent sur le terrain. Tout ceci le plus souvent les samedis matins, au long de l'année, dans une ambiance cordiale et participative, à géométrie variable, chacun(e) apportant une contribution à sa portée, les anciens initiant les nouveaux ... Pas ou peu de risques, sauf passé un certain âge, celui d'avoir des lombalgies lors du desouchage des arbres abîmés ! En point d'orgue, l'automne venu, lorsque les fructifications sont terminées « grand raout » à Marvoisie pour le pressage des pommes, dans une joyeuse

émulation, avec beaucoup d'huile de coude et le partage d'un jus délicieux. Au-delà des formalités administratives habituelles - vote du rapport moral, approbation des comptes, renouvellement du CA et du Bureau - l'Assemblée Générale tenue en octobre dernier a été l'occasion d'accueillir de nouveaux adhérents venus renforcer et rajeunir notre équipe opérationnelle, manifestement motivés par le désir d'apprendre les « pratiques bio » d'une arboriculture respectueuse de l'environnement, contribuant à la défense de la biodiversité.

Le bilan des actions menées depuis 2020 par l'équipe actuelle a suscité un débat riche et animé. Nous avons pu constater les progrès réalisés dans la bio gestion des vergers, mais aussi les incertitudes et les interrogations qui demeurent quant aux bonnes pratiques, encore sources de tâtonnements ou d'essais comparatifs sur le terrain. Nous avons également sensiblement progressé dans l'identification des variétés de pommes, un défi que nous nous étions lancé lorsque nous avons pu constater notre ignorance lors d'échanges avec les Croqueurs de Pommes, et l'apprentissage d'une nouvelle discipline : la pomologie. Mais de cela nous en reparlerons ultérieurement.



► Teranga Grésivaudan

Evolution de la ferme/école que notre association a pu mettre en place avec l'appui sans relâche de la mairie de Montbonnot-Saint-Martin.

Dans cet établissement, cohabitent les étudiants en année de BTS avec 30 familles de la ville de Bignona. Il y a donc transmission de savoir-faire des étudiants aux populations.

La saison des pluies vient de s'achever. Il faut vite préparer les terrains pour le maraîchage qui va durer pendant toute la saison sèche de décembre à juin.

Ce qui est sûr et certain, c'est que les familles ont compris que l'agriculture peut les sortir de la misère.

► Michel Coly





► Le MTC, un club dans la force de l'âge

Le début de saison a été riche en événements au Montbonnot Tennis Club qui vient de fêter ses 40 ans.

Plus de deux cents participants étaient réunis pour célébrer cet anniversaire, au rythme de nombreuses animations ludiques et musicales pour les jeunes et les moins jeunes. La soirée était belle et animée !

Marcel Cenatiempo, secrétaire général du Comité de l'Isère et

Dominique Bonnet, maire de Montbonnot-Saint-Martin, étaient présents aux côtés de Christophe Laparra, président du MTC et de Sylvette Lerat et Marie-Christine Gautier, deux anciennes présidentes ayant marqué l'histoire du club. Pour leur part, Cécile Privat et François Lerat ont été récompensés pour leurs plus de vingt années de fidélité.

Cet événement s'inscrit dans la

ligne de conduite impulsée par le MTC depuis qu'il dispose de nouvelles infrastructures : accueillir et fédérer ses adhérents autour d'animations régulières, tout aussi conviviales que sportives ! Après un magnifique tournoi des familles, le club a organisé en novembre un open de doubles mixtes de tennis, avec douze équipes en lice, ainsi qu'un tournoi de padel, le premier du club à être



homologué (P25). A noter également la belle mobilisation des enfants et ados pour un stage jeunes d'un format innovant combinant tennis et padel. Fort de ces deux disciplines complémentaires, le MTC contribue à l'épanouissement d'un site devenu majeur dans l'offre sportive et de loisirs de Montbonnot-Saint-Martin.

► UICG

La saison 2022-2023 de l'UICG (Université Intercommunale du Grésivaudan) est bien avancée. Deux cours sont donnés à la Maison des Arts (Histoire de la France sous la 3^{ème} République, Les conflits à éviter ou apprivoiser). Il est encore possible de s'inscrire dans quelques cours et ateliers commençant en 2023 :

- Transitions écologiques, constats et solutions (Bernin)

- Le partage de savoir-faire et l'exemple des outils de fabrication numérique (Le Champ-près-Froges) avec la visite du « FabLab » de Biviers

- Le phénomène physique invisible du magnétisme (Pontcharra) avec une visite d'usine

- Ateliers cognitifs (Villard-Bonnot)

- Initiation à l'écriture hiéroglyphique niveau 2 (Saint-Vincent-de-Mercuze).

L'UICG donne aussi dans la vallée des conférences mensuelles gratuites et ouvertes à tous, pour faire partager le plaisir de la connaissance et promouvoir la pédagogie de ses enseignants. Les prochaines sont prévues :

- le 12 janvier à Bernin (Bonnes pratiques en informatique)

- le 23 février à La Terrasse (Le peintre et son modèle dans la littérature des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles)

- en mars à Domène (Histoire de l'herboristerie et les liens avec les massifs locaux)

- le 6 avril à l'Espace Paul Jargot de Crolles (Rapport avec le travail aujourd'hui) en résonnance avec le film Ressources Humaines de Laurent Cantet projeté le lendemain et le 15 mai à Tencin (Reconnaissance des aidants familiaux).

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site www.uicg.fr



UNIVERSITÉ
INTERCOMMUNALE
GRÉSIVAUDAN

► Les 50 ans de l'AGV

Gymnastique Volontaire
Biviers-Montbonnot
www.gvbiviersmontbonnot.fr

L'Assemblée générale annuelle de l'AGV Biviers-Montbonnot s'est tenue le 25 novembre avec un déroulement exceptionnel de la soirée. L'Association Gymnastique Volontaire fêtait en effet ses 50 ans de présence dans les communes de Biviers et Montbonnot-Saint-Martin. Après la présentation des différentes activités passées, les projets à venir et les tableaux financiers, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié.

Une belle histoire pour l'AGV. En 1972, à l'initiative d'une jeune femme sportive, les premiers cours de gymnastique pour les Bonimontains débutent dans une salle du bâtiment de la poste de Montbonnot ! Mais le nombre croissant d'adhérents, venus éga-

lement des communes voisines, nécessitait de trouver des salles de plus en plus grandes jusqu'à un recentrage de la GV sur les communes de Biviers et Montbonnot-Saint-Martin. Le sport est le ciment nécessaire à la vie d'une commune pour un partage de moment de convivialité entre habitants qui recherchent le maintien de la forme et de la santé. Si les deux dernières années ont nécessité un temps de pause liée au Covid, les inscriptions ont repris de plus belle pour atteindre aujourd'hui 800 adhérents. L'AGV Biviers Montbonnot-Saint-Martin est le plus grand club GV de l'Isère. Les années à venir sont pleines de belles perspectives avec 60 cours en place pour adultes et enfants en salle, en extérieur et en piscine, de nouveaux projets comme la

mise en place de cours d'Aïssance Aquatique pour les jeunes enfants à la piscine de l'EPAE, la participation à la semaine olympique avec les mairies, des formations aux premiers secours. La politique éco-responsable s'accroît avec la diminution des envois de fichiers volumineux par mail, l'encouragement aux adhérents à chercher l'information sur le site, la pratique du covoiturage... L'organisation d'une conférence sur le sport /santé est envisagée.



La soirée a été festive autour d'un buffet et avec la participation musicale de la Fanfare à la Noix. 150 participants/adhérents, animateurs de cours et élus des communes ont partagé avec grand plaisir ce moment convivial. L'AGV souhaite à tous une belle année 2023 sportive et de partage !

Association GYMNASIQUE
VOLONTAIRE BIVIERS MONTBONNOT
www.gvbiviersmontbonnot.fr

► Les bridgeurs de Montbonnot Bridge ont fêté le Beaujolais nouveau

Les bridgeurs sont joueurs et festifs ! Le 4^{ème} mercredi de novembre s'est déroulé le traditionnel tournoi du Beaujolais. Ce tournoi, qui a eu lieu dans la salle Saint Exupéry, a rencontré une forte fréquentation avec 16 paires. Le tournoi fut suivi de la dégustation du Beaujolais nouveau et d'un

apéritif dinatoire. Notons que les élèves de l'école de bridge de Montbonnot-Saint-Martin qui ont intégré le club en septembre étaient conviés et ont tous répondu présents. Ce moment festif et convivial est le lieu d'échange entre les adhérents et les élèves de l'école de bridge.



ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
AVF
ACCUEIL DU NOUVEL ARRIVANT
Meylan Grésivaudan

L'association AVF (Accueil des villes françaises) de la vallée du Grésivaudan continue ses activités intérieures et extérieures (ateliers créatifs, scrabble, conversations en langues étrangères, cinéma, randonnées, visites culturelles, etc.). En 2023, de nouvelles activités sont prévues : spectacles musicaux, visites d'entreprises...

Dans le cadre de la journée nationale du nouvel arrivant, AVF a organisé un circuit découverte de la vallée du Grésivaudan en car, avec un passage, entre autres, au Clos des Capucins à Meylan et à la Maison des Arts à Montbonnot-Saint-Martin. Les nouveaux adhérents ont ensuite rejoint les anciens adhérents à la maison de quartier aux Buclos pour un apéritif dinatoire.

Jean-Michel Dolle, président d'AVF, est intervenu pour accueillir les nouveaux arrivants, dont une famille ukrainienne et deux familles brésiliennes.



► Association Tang Quyen Kung Fu Tay Son



Après deux années d'absence, le dojo du Pré de l'Eau a accueilli le deuxième séminaire international des arts martiaux du Viet Nam le weekend des 29 et 30 octobre 2022.

Organisé par l'école bonimontaine de kung fu Tay Son Nhan, cet événement a permis à plus de cinquante pratiquants de se retrouver pour apprendre les techniques de sabre et des techniques de self-défense.

Plusieurs maîtres internationaux étaient au rendez-vous avec leurs élèves. Ainsi nous avons pu compter sur la participation de maître David Scialpi, 6^{ème} dang, dirigeant l'école de Turin (Italie) accompagné par maître Tony Falzoi, 7^{ème} dang de Velaux, sur la présence de maîtres venus de Suisse comme maître Moser Cédric, mais aussi de maîtres français comme maître José du Wing Chun de Pontcharra et ses instructeurs.

Plusieurs personnalités des arts martiaux de la région sont venues saluer la délégation en renouvelant leurs

amitiés fraternelles. Le samedi après-midi était consacré à l'étude d'un mouvement enchaîné de sabre (Ma Dao - Tu linh Dao) et pendant que certains apprenaient l'art du sabre, d'autres apprenaient les techniques de self-défense de l'école de kung fu Tay Son Nhan dirigée par maître Phan Nhuan David, 7^{ème} dang de la World federation of Vo Co Truyen Viet Nam (Fédération mondiale des arts martiaux du Viet Nam).

L'ensemble des participants a chaleureusement remercié l'adjoint aux sports Roger Bois pour son amicale visite. Ce dernier a pu apprécier la bonne ambiance de travail sportif et martial qui régnait dans le dojo de Montbonnot-Saint-Martin.

Un événement qui a marqué les esprits et qui appellera certainement une autre édition.

www.taysonnhan.fr

David Phan Nhuan





Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr



IntraMuros

